

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2026

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N°	Objet
1	Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 novembre 2026.
2	Approbation du compte financier 2025.
3	Convention EPF/Région 2026-2030 : autorisation donnée au Directeur Général à signer la convention.
4	Mise en place, pour l'exercice 2026, d'un dispositif transitoire d'aide aux projets de logements.
5	Reports d'échéance de rachat : modalités pour les reports techniques.
6	<p>À la demande la Commune de <b>FALAISE (14)</b>, acquisition des parcelles cadastrées 413, 414 et 415, sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération OPE2025160 – F – 14 – FALAISE « ROUTE D'ÉCOUCHÉ / FRICHE COMMERCIALE »</p>
7	<p>À la demande la Commune de <b>SAINT-MARTIN-DE-MAY (14)</b>, acquisition de la parcelle cadastrée 623 AE 194, sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération OPE2025175 – F – 14 – SAINT MARTIN DE MAY « ROUTE D'HARCOURT »</p>
8	<p>À la demande la Commune de <b>CAEN (14)</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réévaluation du montant de l'enveloppe de l'opération 901103 – 14 – CAEN « ENTRÉE DE VILLE SECTEUR CLÉMENCEAU » ;</li> <li>• sortie de cette opération du PAF de la Commune de Caen en date du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la Convention d'Interventions par voie de substitution contractuelle.</li> </ul> <p>Opération 901103 – 14 – CAEN « ENTRÉE DE VILLE SECTEUR CLÉMENCEAU »</p>
9	<p>À la demande la Commune de <b>CAEN (14)</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réévaluation du montant de l'enveloppe de l'opération 924612 – 14 – CAEN « ÎLOT SAINT JEAN DPU RENFORCÉ » ;</li> <li>• sortie de cette opération du PAF de la Commune de Caen en date du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la Convention d'Interventions par voie de substitution contractuelle.</li> </ul> <p>Opération 924612 – 14 – CAEN « ÎLOT SAINT JEAN DPU RENFORCÉ »</p>
10	<p>À la demande la Commune de <b>CAEN (14)</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réévaluation du montant de l'enveloppe de l'opération 924614 - CAEN « SECTEUR DEMI-LUNE DPU RENFORCÉ » ;</li> <li>• sortie de cette opération du PAF de la Commune de Caen en date du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la Convention d'Interventions par voie de substitution contractuelle.</li> </ul> <p>Opération 924614 - CAEN « SECTEUR DEMI-LUNE DPU RENFORCÉ »</p>

11	<p>À la demande la Métropole Rouen Normandie, concernant l'opération 900256 – 76 – MÉTROPOLE « QUARTIER ROUEN FLAUBERT » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• extension du périmètre de l'opération avec acquisition de parcelles sises sur la commune de <b>PETIT-QUEVILLY (76)</b>, d'une surface d'environ 1,8 ha ;</li> <li>• réévaluation du montant de l'enveloppe de l'opération</li> <li>• sortie de cette opération du PAF de Métropole Rouen Normandie en date du 18 octobre 2018, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</li> </ul> <p>Opération 900256 – 76 – MÉTROPOLE « QUARTIER ROUEN FLAUBERT »</p>
12	<p>À la demande de la Commune de <b>ROLLEVILLE (76)</b>, prise en charge de la procédure d'expropriation.</p> <p>Opération 921026 - 76 - ROLLEVILLE « CENTRE BOURG »</p>
13	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté urbaine Caen la Mer, pour un report d'échéance de rachat de 5 mois, fixant la nouvelle date d'échéance au 07/06/2026, pour la parcelle cadastrée HO 35, sise sur le territoire communal de <b>CAEN (14)</b>.</p> <p>Opération 901052 - 14 - CAEN « CÔTE DE NACRE / MONT COCO »</p>
14	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>FLEURY-SUR-ORNE (14)</b>, pour un report d'échéance de rachat de 3 ans, fixant la nouvelle date d'échéance au 30/03/2029, pour la parcelle cadastrée AO n°141 (lots 1,3 et 4), sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 970417 - 14 – FLEURY-SUR-ORNE « CENTRE BOURG »</p>
15	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>LES MONTS D'AUNAY (14)</b>, pour un report d'échéance de rachat d'environ 2 ans et 7 mois, fixant la nouvelle date d'échéance au 19/11/2028, pour les parcelles cadastrées AB 158 et AB 162, sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 914370 - 14 - LES MONTS D'AUNAY « WELDOM &amp; SILO »</p>
16	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté d'Agglomération Seine Eure, pour un report d'échéance de rachat de 2 ans, fixant la nouvelle date d'échéance au 12/02/2028, pour la parcelle cadastrée AS 537, sise sur le territoire communal de <b>LOUVIERS (27)</b>.</p> <p>Opération 924124 - 27 - LOUVIERS « ALLEE DU COUCOU »</p>
17	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>PONT-DE-L'ARCHE (27)</b>, pour un report d'échéance de rachat de 2 ans, fixant la nouvelle date d'échéance au 26/02/2028, pour la parcelle cadastrée B 819, sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 924601 - 27 - PONT DE L'ARCHE « 43 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE »</p>
18	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>NONANCOURT (27)</b>, pour un report d'échéance de rachat de 1 an, fixant la nouvelle date d'échéance au 21/04/2027, pour les parcelles cadastrées C 792, C 794 et C 97, sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 962737 – 27 - NONANCOURT « SILO DE LA COOPÉRATIVE AGRICOLE »</p>
19	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>LA BOUILLE (76)</b>, pour un report d'échéance de rachat de 18 mois, fixant la nouvelle date d'échéance au 06/11/2027, pour la parcelle cadastrée AC 144, sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 923463 – 76 - LA BOUILLE « 2-4 RUE DE LA RÉPUBLIQUE »</p>
20	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>LA BOUILLE (76)</b>, pour un report d'échéance de rachat de 2ans, fixant la nouvelle date d'échéance au 03/09/2028, pour la parcelle cadastrée AC 118, sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 923464 - 76 - LA BOUILLE « ANCIENNE PHARMACIE »</p>

21	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>MESNIL-ESNARD (76)</b>, pour un report d'échéance de rachat de 1 an, fixant la nouvelle date d'échéance au 02/06/2027, pour la parcelle cadastrée AK 19, sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 924603 – 76 – LE MESNIL ESNARD « 27 ROUTE DE PARIS »</p>
22	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>ROUEN (76)</b>, pour un report d'échéance de rachat de 5 ans, fixant la nouvelle date d'échéance au 17/06/2031, pour les parcelles cadastrées KX 22 et 32, sises sur le territoire communal.</p> <p>Extension du périmètre de l'opération afin d'intégrer la parcelle KX 22 dont les droits indivis sont attachés à la parcelle KX 32.</p> <p>Opération OPE2024184 – ROUEN « ÎLOT M / ZAC LUCILINE »</p>
23	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN (76)</b>, pour un report d'échéance de rachat de 4 mois, fixant la nouvelle date d'échéance au 01/08/2026, pour les parcelles cadastrées AP 226 et AP 229, sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 900288 - 76 - SOTTEVILLE LÈS ROUEN « ESMERALDA »</p>
24	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC (76)</b>, pour un report d'échéance de rachat de 1 an, fixant la nouvelle date d'échéance au 11/06/2027, pour les parcelles cadastrées AD 632 et AD 636, sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 920275 – 76 – SAINT ROMAIN DE COLBOSC « RUE DU DOCTEUR FIDEL »</p>
25-1	<p>Convention EPF/Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de la prise en charge de 3 opérations intégrées du 16<sup>ème</sup> programme friches ;</li> <li>• Approbation de la modification des enveloppes allouées aux opérations « Val Ricard » à <b>BOLBEC (76)</b>, et « Hangars Afrique et Indes » à <b>DIEPPE (76)</b>, intégrées au 16<sup>ème</sup> programme friches.</li> </ul>
25-2	<p>Convention EPF/Région :</p> <p>Prise en charge des pertes FEDER par l'EPF Normandie à part égale avec la Région pour 3 opérations : SPIE à <b>DÉVILLE-LÈS-ROUEN (76)</b>, Blum à <b>SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN (76)</b> et Luciline à <b>ROUEN (76)</b>.</p>
25-3	<p>Convention EPF/Région :</p> <p>Elargissement du périmètre d'intervention sur le site Orgachim à <b>OISSEL (76)</b>, sans modification de l'enveloppe allouée aux travaux.</p>
25-4	<p>Convention EPF/Région :</p> <p>Nouvelle modification de nature de l'intervention sur l'ancien site Pochet à <b>BLANGY-SUR-BRESLE (76)</b> qui revient sur l'objet initial des études de maîtrise d'ouvrage.</p>
26	<p>Convention avec le Département de l'Eure : approbation du cumul des feuilles de route 2022-2026.</p>
27	<p>Modification de la délibération du 28 novembre 2025 approuvant le Budget Initial 2026.</p>
29	<p>Provisions pour contentieux</p>
30	<p>Convention d'Interventions sur le périmètre pris en charge de l'opération OPE2023107 – 14 - DOUVRES LA DÉLIVRANDE "VOIE DES ALLIÉS / SITE BATIMÉTAL, sise à <b>DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE (14)</b>, en substitution de la Convention de Réserve Foncière devenue caduque.</p> <p>Opération OPE2023107 – 14 - DOUVRES LA DÉLIVRANDE « VOIE DES ALLIÉS / SITE BATIMÉTAL »</p>
31	<p>Intervention de l'EPF Normandie en maîtrise d'ouvrage pour mener des études techniques relatives à la pollution des sols sur un site à <b>NEUFCHÂTEL-EN-BRAY (76)</b>.</p>
32	<p>Ancienne laiterie à <b>DIEPPE (76)</b> : à titre exceptionnel, compte-tenu des impératifs de planning du projet de reconversion, avenant à la Convention d'Interventions précisant les modalités spécifiques de réalisation du traitement des eaux souterraines postérieurement à la cession du site.</p>
33	<p>Avenant au règlement du personnel.</p>